

Décision

Générale

colonial

Décision n° 703 Personnel européen.

n° 703

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 août 1943

Numéro JO

n° 17 du 01/09/1943

Date du numéro

1 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

Madame SAUTERON est engagée pour compter du 3 septembre 1943 en qualité d'employée auxiliaire au service des douanes, au salaire mensuel de 3.000 frs. ex clusif de toute indemnité en remplacement numérique de M. DUFAUD.